



## CIRCULATION ALTERNÉE PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX DES PONTS

Vous avez été nombreux à exprimer votre souhait d'avoir une circulation alternée pendant la durée des travaux des ponts du Morin au regard des difficultés rencontrées en terme de circulation avec un allongement du temps de déplacement de plus de 30 minutes et de l'impact très négatif pour nos commerces et professions libérales.

Dès les premières réunions, tenues en mars dernier avec le Département – propriétaire de l'ouvrage et de la voirie - nous avons formulé cette demande qui a malheureusement reçu une fin de non-recevoir en raison de la nature des travaux à effectuer.

### 1°) La sécurité des usagers de la RD85P et celle des ouvriers du chantier

Les travaux nécessitent la mise en place d'une nacelle négative sur l'ouvrage et la présence d'engins de chantier en quasi-permanence sur les ouvrages. Les engins de chantier sont obligés de par leur largeur de dépasser sur la voie opposée lors des travaux sur ouvrages, d'autant plus que la largeur de voie de 2,20m sur ouvrage est très faible. Si nous laissons le passage sur une demi-chaussée, la sécurité ne pourrait être garantie tant pour les usagers de la RD85P que pour les ouvriers car le risque d'accident (véhicule s'encastrant dans une machine ou véhicule écrasant un ouvrier) est bien trop important.

J'ajoute que les travaux se déroulent essentiellement en partie supérieure de l'ouvrage et que le confort de travail est essentiel pour la sécurité des ouvriers sur chantier et le bon déroulement des travaux.

### 2°) L'aspect technique

L'étanchéité de l'ouvrage doit être reprise et pour réaliser une étanchéité par demi-chaussée, il faut au minimum 6m de largeur de voirie afin d'assurer le bon recouvrement de l'étanchéité entre les deux voies. Dans notre cas, nous n'avons que 5,40m, il n'est donc même pas envisageable techniquement de faire passer des véhicules sur ouvrage.

### 3°) Les délais

Le fait de travailler en fermant les ouvrages permet à l'entreprise de réduire les délais (environ 4 mois ½ pour les deux ouvrages). En effet, dans l'éventualité où il aurait été possible de travailler par alternat, il aurait fallu au minimum 6 mois de travaux.

En conclusion, il n'était pas possible pour les trois raisons évoquées de réaliser ce chantier avec un alternat sur les ouvrages.

Par conséquent, et contrairement aux dires de certains ouvriers œuvrant sur le chantier et notamment les ouvriers en charge du déplacement des réseaux comme la Fibre, orange ou EDF

(dont les travaux spécifiques ne nécessitent pas la fermeture totale des ponts) les travaux génèrent malheureusement la fermeture complète des ponts.

Dès le mois de mars puis le 22 mai, j'ai personnellement informé les Maires des communes de QUINCY VOISINS, COUILLY PONT AUX DAMES, SAINT GERMAIN SUR MORIN, MONTRY et ESBLY , des conséquences de ces travaux afin qu'ils prennent à leur niveau les dispositions nécessaires pour fluidifier autant que faire se peut la circulation sur leur commune. Cette demande a été réitérée lors de la première réunion de chantier du 28 juin dernier.

Enfin, je regrette la polémique engagée par notre boulangerie qui a été informée dès le 29 mars de la fermeture des ponts. Je comprends leur inquiétude et désarroi liés à une perte de leur activité. C'est aussi le cas de notre superette, de notre médecin et des professions libérales. Les menaces proférées par les propriétaires ne sont pas de nature à permettre un accompagnement efficace, nous le regrettons.

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés rencontrées qui nécessitent une nouvelle fois des Condéens de faire des efforts. La sécurité de la route et des ponts ne doit pas être occultée.

Comptant sur votre patience et votre compréhension.

Bien à vous



Votre maire,  
Patricia LEMOINE